

Guide de présentation d'un travail écrit au Département de français (Université de Brandon)

Présentation

Toute personne qui entreprend des études universitaires est confrontée tôt ou tard au problème de la présentation matérielle des travaux. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de cette question, car elle confère au message intellectuel un ordre et une cohérence qui facilitent la lecture et la compréhension. Elle permet également d'acquérir une discipline de travail essentielle.

Depuis 2017, le Département de français a instauré un protocole uniformisé en matière de présentation d'un travail écrit. Cela dit, d'autres méthodes peuvent vous être inculquées dans les cours d'autres départements. Il est donc important de vous informer auprès de vos professeurs de leurs exigences si elles ne sont pas clairement stipulées dans le plan de cours.

Les normes de présentation et les exemples proposés dans les pages qui suivent visent à faciliter l'apprentissage de règles qui appartiennent au régime universitaire francophone. Ce document propose une démarche préparatoire que les étudiants auront intérêt à conserver tout au long de leurs études universitaires.

Structure générale d'un travail écrit

Papier, format et marges

Il est préférable d'utiliser du papier blanc (8 ½ x 11 po.). Les marges du haut, du bas, de gauche et de droite doivent être de 2,54 cm. Il faut faireagrafer les pages en haut à gauche. Ne pas remettre un travail écrit dans un duotang ou une pochette en plastique.

Pagination

La pagination est en chiffres arabes et commence après la page titre. La pagination est indiquée en bas à droite.

Interlignes

Les travaux sont présentés en interligne double.

Soulignements et italiques

Les titres des ouvrages, de livres, de thèses, qu'ils soient mentionnés dans le texte, dans la bibliographie ou ailleurs, ainsi que les mots étrangers non francisés doivent être en italique.

Typographie

- Ne faire aucune coupure de mot en fin de ligne : ne pas utiliser la fonction « césure » (manuelle ou automatique) ni le trait d'union.

- Employer les espaces insécables dans les cas suivants :
 - avant les deux points, le point-virgule, le point d’exclamation, le point d’interrogation ;
 - après le guillemet français ouvrant ;
 - avant le guillemet français fermant.
- Utiliser les guillemets français (« les chevrons ») ; ne recourir aux “guillemets anglais” que pour distinguer une citation dans une citation.
- Toujours mettre les accents, même sur les majuscules.
- Dans les titres, seule la première lettre est une majuscule.
- S’assurer de la ligature des Œ, Æ, œ et æ, qu’ils soient en minuscules ou en majuscules.
- Mettre les exposants pour les nombres ordinaux : 1^{er}, XVII^e, 2^e.
- Les chiffres romains indiquant les siècles sont en petites majuscules.

Corps du travail

L’ordre de présentation d’un travail écrit est le suivant : page de titre, texte (incluant obligatoirement une introduction, un développement, une conclusion et une bibliographie). Le nombre total de pages d’un travail écrit dépend des consignes données par le professeur.

[TITRE DU TRAVAIL]

PAR
[PRÉNOM ET NOM DE L'ÉTUDIANT/E]
[INSÉRER NUMÉRO D'IDENTIFICATION]

AU/À LA
PROFESSEUR/PROFESSEURE [INSÉRER PRÉNOM ET NOM]

DANS LE CADRE DU COURS
36. [XXX TITRE DU COURS]

[INSÉRER JOUR MOIS ANNÉE]

UNIVERSITÉ DE BRANDON

Présentation des références

La rédaction d'un travail exige la consultation de sources bibliographiques sous la forme de monographies, d'ouvrages collectifs, d'articles scientifiques ou de dictionnaires. Comment utiliser ces sources correctement dans le corps du texte ?

Citations

Toute information qui est extraite d'un document ou d'une publication devient une citation et doit correspondre à l'original quant aux mots, à l'orthographe et à la ponctuation. Il peut s'agir d'une courte citation de deux à trois lignes ou plus. Si la citation comprend plus de trois lignes, elle doit être placée en retrait, à interligne simple, avec des marges de 2,54 cm à gauche.

Une citation courte

Les stations touristiques, « localités dont les attraits naturels et les équipements touristiques attirent les visiteurs¹ », ont connu une croissance très importante au cours des dernières années.

Une citation longue

Le voyage pour des raisons de santé est une des plus anciennes formes de tourisme. Celui qui se pratique aujourd'hui a, par contre, une toute autre optique : de la vieille tradition thérapeutique à l'europpéenne, le thermalisme, nous sommes passés au concept américain de spa. C'est une :

localité où l'on prend des bains de mer à des fins thérapeutiques et qui est dotée d'installations de thalassothérapie ou localité où l'on va prendre les eaux, où se trouve une station thermale².

Ces établissements visent avant tout la détente, la remise en forme et les soins du corps d'un point de vue esthétique.

Lorsque le rédacteur se voit contraint de réduire la longueur d'une citation au moyen d'ellipse, il doit remplacer le texte coupé au moyen de points de suspension entre crochets (« [...] ») et s'assurer de respecter les règles syntaxiques (autrement dit, la phrase doit être lisible même ainsi tronquée).

¹ Charles Dupont, *Vocabulaire du tourisme*, Montréal, Linguatex, 1979, p. 74.

² *Ibid.*, p. 82.

Notes en bas de page

Les notes en bas de page constituent une partie importante d'un travail universitaire. Elles permettent d'alléger le texte tout en fournissant au lecteur certaines données complémentaires qui aident à la compréhension du sujet traité. Elles sont de nature diverse. Elles peuvent :

- indiquer une référence bibliographique ;
- fournir de plus amples détails, qui ne sont pas nécessaires dans le corps du textes, mais qui pourraient ajouter à l'analyse ;
- faire mention d'opinions diverses ;
- référer à d'autres pages ou passages du texte ;
- formuler des remerciements.

Protocole de présentation des notes de bas de page

- a) Chaque note correspond à un chiffre de renvoi.
- b) Les notes sont numérotées de façon continue à l'intérieur du document.
- c) On indique la note à l'aide d'un chiffre arabe avant le guillemet de fermeture de la citation (utiliser la fonction « Références : insérer une note de bas de page » dans le menu Word).
- d) Les notes sont placées en bas de page (elles sont aussi appelées notes infrapaginales).
- e) Le texte des notes est tapé à simple interligne et justifié.
- f) La première fois que l'on cite un texte, on doit en donner la référence complète en note :

Exemples

Hubert Reeves, *Patience dans l'azur. L'évolution cosmique*, Paris, Seuil, coll. « Points sciences », 1988 [1981], p. 44-45.

Christine de Pisan, *Le livre des fais et meurs du sage roy Charles V* (éd. Suzanne Solente), t. I, Paris, Honoré Champion, 1936, p. 57.

Georg Lukács, *La théorie du roman* (trad. de Jean de Clairevoye), Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1989, p. 99.

Fernand Dumont, « La sociologie comme critique de la littérature », *Recherches sociographiques*, vol. V, n^{os}1-2, janvier-août 1964, p. 232.

Marie-Thérèse Lorcin, « Christine de Pizan analyste de la société », dans Margarete Zimmerman et Dina de Rentiis (dir.), *The City of Scholars. New Approaches on Christine de Pizan*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1994, p. 201.

- g) Lorsqu'on cite un texte pour la deuxième (ou troisième, quatrième ...) fois :
 - On remet au long le Prénom Nom de l'auteur, *op. cit.*, suivi de la pagination quand il s'agit d'un livre et *art. cit.* (et non *loc. cit.*), quand il s'agit d'un article ou d'un chapitre de collectif, cela lorsque le texte cité n'est pas le même que celui de la note qui précède.
 - On emploie le *Ibid.*, suivi du numéro de la page, lorsque le texte cité est le même que celui de la note qui précède mais que la page est différente.

- On emploie le *Idem* lorsque le texte cité et la page sont identiques à ceux de la note qui précède.

Protocole de présentation de la bibliographie

1. Corpus primaire

CORNEILLE, Pierre. *Théâtre complet*, Jean Vagne (éd.), Lausanne, Éditions Rencontre, 1961, 5 vol.

KUNDERA, Milan. *La plaisanterie*, traduction du tchèque par Marcel Aymonin entièrement révisée par Claude Courtot et l'auteur, version définitive, Paris, Gallimard, coll. « Du monde entier », 1985, 403 p.

ROY, Gabrielle. *Alexandre Chenevert*, Montréal, Stanké, coll. « Québec 10/10 », 1979, 397 p.

ROY, Gabrielle. *La petite poule d'eau*, Montréal, Stanké, coll. « Québec 10/10 », 1980, 292 p.

VERLAINE, Paul. *Œuvres poétiques*, Jacques Robichez (éd.), Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1969, 807 p.

2. Corpus secondaire

« Dossier Gabrielle Roy », *Québec français*, no 36, décembre 1979, p. 33-40.

ÉTHIER-BLAIS, Jean. « *La montagne secrète de Gabrielle Roy* », *Le Devoir*, Montréal, 28 octobre 1961, p. 11.

ÉTIEMBLE, René. *Le mythe de Rimbaud, t. 2, Structure du mythe*, nouvelle édition revue, corrigée, augmentée de nombreux passages censurés en 1952, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », 1961, 453 p.

GAGNÉ, Marc. *Visages de Gabrielle Roy, l'œuvre et l'écriture de l'écrivain*, Montréal, Beauchemin, 1973, 327 p.

GRANDPRÉ, Pierre de. « Quand le roman se fait vision et allégorie », dans Gilles Marcotte (dir.), *Présence de la critique*, Montréal, H.M.H., 1966, p. 139-142.

HAMEL, Réginald, John HARE et Paul WYCZYNSKI. *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Montréal, Fides, 1989, 1364 p.

LAROCHE, Irma. « Présentation du fonds Gabrielle Roy », *Études littéraires*, vol. XVII, no 3, hiver 1984, p. 589-593.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. *Histoire du Québec contemporain, t. I, De la confédération à la crise (1967-1929)*, nouvelle édition, Montréal, Boréal, coll. « Boréal/Compact », 1986, 758 p.

MARCOTTE, Gilles (dir.). *Anthologie de la littérature québécoise*, Montréal, La Presse, 1978-1980, 4 vol.

RICHARD, Jean-Pierre. « Fadeur de Verlaine », dans *Poésie et profondeur*, Paris, Seuil, coll. « Pierres vives », 1955, p. 163-185.

ROBIDOUX, Réjean. « Gabrielle Roy à la recherche d'elle-même », *Canadian Modern Language Review*, vol. III, no 3, mars 1974, p. 208-211.

ROBIDOUX, Réjean. « Gabrielle Roy : la somme de l'œuvre », *Voix et images*, vol. XIV, no 3, printemps 1989, p. 376-379.

ROBIN, Christian. « Jules Verne », dans J.-P. de Beaumarchais, Daniel Couty et Alain Rey (dir.), *Dictionnaire des littératures de langue française*, Paris, Bordas, 1984, t. 3, p. 2408-2417.

VUARNET, Jean-Noël. « Les états théopathiques », *L'Infini*, no 5, hiver 1984, p. 109-117.

WYCZYNSKI, Paul, François GALLAYS et Sylvain SIMARD (dir.). *L'essai et la prose d'idées au Québec*, Montréal, Fides, coll. « Archives des lettres canadiennes », 1985, 926 p.

3. Cadre théorique

BRUCE, Donald. *De l'intertextualité à l'interdiscursivité : histoire d'une double émergence*, Toronto, Paratexe, 2000 [1995], 268 p.

GIGNOUX, Anne-Claire. *Initiation à l'intertextualité*, Paris, Ellipses, 2005, 156 p.

HÉBERT, Louis et Lucie GUILLEMETTE (dir.). *Intertextualité, interdiscursivité et intermédialité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 495 p.

LAVOCAT, Françoise. « La théorie littéraire des mondes possibles », dans *Fabula. La recherche en littérature*, <http://www.fabula.org>, page consultée le 22 août 2010.

SAMOYAUULT, Tiphaine. *L'intertextualité : mémoire de la littérature*, Paris, Nathan, 2001, 127 p.